La Réunion : une mère et son fils jugés pour association de malfaiteurs terroriste

02/03/2020 à 18h09



Radicalisation à La Réunion : une mère et son fils jugés aux assises de Paris

Radicalisé sur internet, il avait tiré avec un fusil payé par sa mère sur les policiers venus l'interpeller à son domicile de La Réunion. La cour d'assises spéciale de Paris juge, du 2 au 5 mars, une femme et son fils pour association de malfaiteurs terroriste.

Le 27 avril 2017 à 06H, Jérôme Lebeau, alors âgé de 22 ans, ouvre le feu sur des policiers venus l'interpeller pour apologie du terrorisme, dans l'appartement où il vivait avec sa mère à Saint-Benoît de La Réunion. Le jeune homme avait été signalé, via la plateforme spécialisée Pharos, pour des propos pro-djihad sur internet.

[…]

Le Figaro